

F-Rouen: earthmoving work
OJ S 33/2012 17/02/2012
Contract notice – utilities
Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe
Postal address: établissement public territorial, service des marchés Norwich House, 14 bis avenue Pasteur, BP 1180
Town: Rouen Cedex
Postal code: 76176
Country: France
For the attention of: M. le président
E-mail: demat.marches@la-crea.fr
Telephone: +33 232764422
Fax: +33 232764429

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://www.la-crea.fr>
Address of the buyer profile: <https://www.mpe276.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Travaux d'aménagements et d'infrastructures au niveau des stations TEOR à Canteleu.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: commune de Canteleu.

NUTS code FR232 Seine-Maritime

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La Communauté d'agglomération Rouen - Elbeuf - Austreberthe et la commune de Canteleu

s'associent pour la réalisation des stations TEOR et d'un programme de renouvellement urbain sur la commune de Canteleu.

La présente consultation comprend la réalisation et la mise en service des travaux suivants:
— exécution de 7 stations TEOR (soit 14 quais de 20 ml) et d'un terminus TEOR (quai double de 35 ml). Ces stations seront positionnées le long du tracé actuel du teor,
— rénovation partielle de voirie et d'éclairage public avenue de Versailles, rues Victor Hugo et Lamartine (RD 94) soit environ 800 ml pour 15 000 mètres carrés.

Les prestations consistent en l'aménagement de voirie, la construction de quais TEOR, la réalisation de réseaux divers et d'éclairage public, travaux d'assainissement, la construction de parvis, le traitement paysager et le réseau multitubulaire.

II.1.6. CPV code(s)

45112500 Earthmoving work, 32400000 Networks, 45316110 Installation of road lighting equipment, 77310000 Planting and maintenance services of green areas, 34928400 Urban furniture

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La prestation est répartie comme suit:

— la CREA:

Marchés de travaux pour la Communauté d'agglomération Rouen - Elbeuf - Austreberthe.

Les marchés sous maîtrise d'ouvrage CREA concernent la réalisation des 7 stations TEOR et du terminus TEOR de la commune de Canteleu.

— canteleu:

Marchés de travaux pour la commune de Canteleu.

Les marchés sous maîtrise d'ouvrage Ville de Canteleu concernent la réalisation de travaux de voirie et d'éclairage public, avenue de Versailles, rues Victor Hugo et Lamartine.

Les travaux concernant le Maître d'ouvrage CREA sont répartis en 6 lots désignés ci-dessous:

Lot n° 1: VRD;

Lot n° 2: éclairage public;

Lot n° 3: espaces verts et mobiliers urbains;

Lot n° 4: signalisation horizontale et verticale;

Lot n° 5: revêtements spécifiques.

Chaussée bus béton et dalles de transition, parvis et trottoirs béton (place Touyé, hôtel de ville);

Lot n° 6: fourniture et pose de mobilier de station.

Le lot principal est le lot 1.

Les travaux concernant le maître d'ouvrage ville de Canteleu sont répartis en 4 lots désignés ci-dessous:

Lot n° 1: VRD;

Lot n° 2: éclairage public;

Lot n° 3: espaces verts et mobiliers urbains;
Lot n° 4: signalisation horizontale et verticale.
Le lot principal est le lot 1.

Chacun des lots fera l'objet de marchés séparés. Il est toutefois précisé aux candidats qu'il sera désigné un seul et même titulaire par lot pour les deux maîtrises d'ouvrage.

Les candidats devront donc obligatoirement présenter une offre pour chaque Maître d'ouvrage (hormis pour les lots 5 et 6 qui ne se retrouvent pas sous la maîtrise d'ouvrage ville de Canteleu).

Par conséquent et à titre d'exemple, le candidat attributaire du lot n° 1 de la maîtrise d'ouvrage CREA sera également attributaire du lot no1 de la maîtrise d'ouvrage ville de Canteleu.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

VRD.

2) CPV code(s)

45112500 Earthmoving work, 32400000 Networks, 45232410 Sewerage work

Lot No: 2

1) Short description

Eclairage public.

2) CPV code(s)

45316110 Installation of road lighting equipment

Lot No: 3

1) Short description

Espaces verts et mobiliers urbains.

2) CPV code(s)

77310000 Planting and maintenance services of green areas, 34928400 Urban furniture

Lot No: 4

1) Short description

Signalisation horizontale et verticale.

2) CPV code(s)

45316200 Installation of signalling equipment, 45233221 Road-surface painting work

Lot No: 5

Lot title: Revêtements spécifiques

1) Short description

Chaussée bus béton et dalles de transition, parvis et trottoirs béton (Place Touyé, Hôtel de Ville).

2) CPV code(s)

44113120 Paving slabs, 44114000 Concrete, 45261400 Sheeting work

Lot No: 6

1) Short description

Fourniture et pose de mobilier de station.

2) CPV code(s)

44212321 Bus shelters

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pour tous les marchés d'un montant supérieur à 1 000 000 EUR HT, une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. En dessous de ce montant, il ne sera pas demandé de retenue de garantie.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché.

Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée, dans ce délai, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les travaux seront financés par le budget de la CREA et de la Commune de Canteleu avec des fonds FEDER et l'anru. Le paiement interviendra par virement administratif et selon les dispositions des règles de la commande publique et de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Pour tous les marchés d'un montant supérieur à 1 000 000,00 EUR HT, une avance de 5 % est accordée au titulaire, en dessous de ce montant l'avance est portée à 20 % pour les marchés CREA et 5 % pour les marchés, ville de Canteleu, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 EUR HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'entité adjudicatrice est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'entité adjudicatrice tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conformément à l'article 14 du code des marchés publics, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics prioritaires suivants:

- demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an),
- bénéficiaires du RMI,
- bénéficiaires du Plie,
- travailleurs reconnus personnes handicapées,
- jeunes sans qualification.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Garanties et capacités techniques et financières. Capacités professionnelles.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui:

- lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé DC1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1: version à jour 02/2011),
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP (déclaration incluse dans le formulaire DC2: version à jour 09 /2010),
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à 5212-4 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: — Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 45
2. Valeur technique. Weighting 55

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

2012-Transp-TEORCant

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 10.4.2012 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.4.2012 - 12:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
yes

Identification of the project: FEDER et l'ANRU.

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 8, 160 et 161 du code des marchés publics.

Modalité d'attribution: les lots 1, 2, 3, et 4 donnent lieu pour chacun d'entre eux à 2 marchés (l'un CREA et l'autre ville de Canteleu) attribués à un seul titulaire. Les lots 5 et 6 donnent lieu uniquement à un marché attribué par la CREA respectivement attribués sous la forme de marchés séparés.

Le délai d'exécution global des travaux fixé par le maître d'ouvrage CREA est de 11 mois.

Le délai d'exécution de chacun des lots s'inscrit dans le délai d'exécution global.

Les délais d'exécutions par lot sont les suivants:

Lot 1: 11 mois;

Lot 2: 11 mois;

Lot 3: 11 mois;

Lot 4: 11 mois;

Lot 5: 10 mois;

Lot 6: 11 mois.

Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du lot concerné de commencer en premier l'exécution des travaux lui incombant.

Il est prévu une période de préparation de 2 mois qui débute dès la notification du marché.

Cette période de préparation est commune pour tous les lots et n'est pas comprise dans le délai global d'exécution.

Le délai d'exécution global des travaux fixé par le maître d'ouvrage ville de Canteleu est de 6 mois.

Le délai d'exécution de chacun des lots s'inscrit dans le délai global d'exécution.

Les délais d'exécutions par lot sont les suivants:

Lot 1: 6 mois;

Lot 2: 6 mois;

Lot 3: 6 mois;

Lot 4: 6 mois.

Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du lot concerné de commencer en premier l'exécution des travaux lui incombant.

Il est prévu une période de préparation de 2 mois, commune pour tous les lots. Cette période de préparation n'est pas comprise dans le délai global d'exécution et démarre dès notification du marché.

Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur le site internet suivant:

<https://www.mpe276.fr> sous la référence 2012-transp-teorcant.

En cas de retrait du dossier de consultation par la voie papier, ce dernier est à retirer ou envoyé sur demande écrite (télécopie confirmée par courrier), il est remis gratuitement.

Les horaires d'ouverture du service des marchés sont les suivants: du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00.

Les offres devront remises selon les prescriptions prévues au règlement de consultation.

Les candidats peuvent répondre sous forme dématérialisée.

Les offres seront ouvertes par le représentant de l'entité adjudicatrice.

Date prévisible d'ouverture des plis: 11.4.2012.

La séance n'est pas publique.

La monnaie utilisée est l'euro.

Date prévisionnelle d'attribution par la CAO du groupement de commande: 27.4.2012.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux: juin 2012.

Financement FEDER.

Conformément à l'article 141 du code des marchés publics, cette opération fait l'objet, pour les marchés CREA, d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics prioritaires suivants:

Pour le lot 1: 3 postes equivalent temps plein, affectés à l'embauche de publics prioritaires, sur la durée du lot;

Pour le lot 2: non concerné;

Pour le lot 3: 1 poste equivalent temps Plein, affecté à l'embauche de publics prioritaires,

pendant 2 mois;

Pour le lot 4: non concerné;

Pour le lot 5: 1 poste Equivalent Temps Plein, affecté à l'embauche de publics prioritaires, sur la durée du lot;

Pour le lot 6: non concerné.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 15.2.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: M. le président du tribunal administratif

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Country: France

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

Internet address: <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — Un recours pour excès de pouvoir dans les 2 mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du code de justice administrative,

— un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation,

— un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait,

— un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le concurrent évincé n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16.7.2007. Société Tropic Travaux Signalisation, req. n° 291545, AJDA 2007, p.1577). Référé contractuel dans les 31 jours, suivant la publication de l'avis d'attribution.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal administratif, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, FRANCE. Téléphone: +33 232081270, télécopie: +33 232081271. Ou auprès de la direction de l'achat public (coordonnées I.1).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.2.2012